

DEMANDE DE RESTITUTION D'ANIMAUX N°...../.....

IDENTIFICATION	☐ Monsieur	☐ Madame
	Nom	
	Nom de jeune fille	
	Prénoms	
	Téléphone fixe / portable	Téléphone bureau/Poste
Courriel		
ADRESSE POSTALE	Boîte postale N°	Code postal
ADRESSE GEOGRAPHIQUE	☐ Coté mer	☐ Coté montagne
Rue, route, servitude, etc.....		Point Kilométrique
N° habitation		
IDENTIFICATION DE L'ANIMAL		
Nom	Race	
Sexe	Poids	
Date de capture	Lieu de capture	
Puce ☐ NON ☐ OUI	Numéro tatouage :	
Chien dit dangereux ☐ NON ☐ OUI	Catégorie 1 ☐ 2 ☐	
Communiqué de la commune ☐ NON ☐ OUI	Date :	
Signes particuliers		
Jours de garde		

FACTURATION - FRAIS AFFERENTS AU PROPRIETAIRE	REGLEMENT
Frais de chenil Capture (Forfait) ☐ 4 000 F CFP Jours de Garde (Forfait 800f cfp/jours)X 800 F CFP =F CFP Toute journée entamée sera facturé un jour de garde	Date Référence Type
Frais de vétérinaire Visite vétérinaire (Forfait) ☐ 2 520 F CFP Soins vétérinaires particuliers ☐F CFP Euthanasie (Forfait) ☐ 4 260 F CFP Incinération (Au kilo) ☐F CFP Sur la base de la facture du vétérinaire, en PJ	MontantF CFP Date de restitution de l'animal
Frais Maeva Services En cas d'indisponibilité de la clinique vétérinaire Incinération (Au kilo) ☐F CFP Sur la base de la facture du vétérinaire, en PJ	L'animal sera restitué par le gestionnaire du chenil à son propriétaire à la date du règlement de la totalité des frais réels et sur présentation obligatoire du reçu du Service des Recettes de la Ville de Arue
MONTANT TOTALF CFP	

Au titre de sa mission d'intérêt public, la Mairie d'Arue collecte des données personnelles relatives notamment à votre état civil. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la capture et restitution d'animaux, l'envoi d'information notamment, de facturation ou des anomalies (sms/courriel). Ces données sont à usage interne et transmises uniquement aux services habilités. La Mairie d'Arue conservera ces données en base active pour répondre aux obligations en matière de facturation et de règlement du service, puis elles seront archivées selon les obligations légales en vigueur. Conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition au traitement de vos données en contactant le Délégué à la protection des données (N°DPO-105820) de la Mairie d'Arue et en justifiant de votre identité ou le service des recettes. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr) - Courriel : dpo@arue.pf

Le Référent du Chenil	Le Service des recettes	Le propriétaire
-----------------------	-------------------------	-----------------